Image not found or type unknown

Caution découvert dans une SNC en liquidation judiciaire

Par **Trum’s**, le **12/06/2019** à **15:00**

J’étais associé d’une SNC bureau de tabac qui a été prononcée en liquidation judiciaire fin juin 2018. J’avais signé un acte de cautionnement pour cette SNC en janvier 2008 pour une durée de 120 mois. Je n’ai jamais reçu d’information annuelle sur cette caution, je viens de recevoir des copies car le Crédit Agricole me harcèle. Le fait d’etre en SNC annule t’il les droits que j’ai pu lire sur votre site.

merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés